

Réf: Dossier 272146

Avis de constitution

SOCIETE « TERRE PROMISE GUEMA »

Siège FRESCO DAHIRI, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERRE PROMISE GUEMA »

Objet : -PRODUCTION DE POUDRE ET BEURRE DE CACAO
- IMPORT ET EXPORT DE MARCHANDISES.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL:
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU POUVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT ,TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES , INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERESSE SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social FRESCO DAHIRI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M MABE GUEMA PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07101 du 12/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87581/GTCA/RC/2023 du 12/12/2023

